

1697

**Atelier sur
la Note de Stratégie Nationale**

**Présentation de l'UNICEF
Séance 3:**

**POLITIQUES ET PRATIQUES DE L'UNICEF POUR
DES RÉPONSES INTÉGRÉES DU SYSTÈME DES
NATIONS UNIES AUX BESOINS DES PAYS**

Saly, 16-19 Septembre 1996

HISTORIQUE

A travers ses différents Programmes de Coopération avec le Gouvernement du Sénégal, L'UNICEF a toujours retenu la coopération avec les agences du système des Nations Unies comme une base stratégique prioritaire.

Cette stratégie s'effectue à un double niveau: conceptualisation (implication des différentes agences dans le processus d'élaboration des programmes) et opérationnalité (participation concrète à la mise en oeuvre des Programmes/Projets). C'est ainsi que dans le cadre du présent Programme de Coopération (1992-1996), le PNUD, le FNUAP, Le PAM, Le BIT, l'UNIFEM, le HCR, l'UNESCO participent aux comités de pilotage des programmes sectoriels. Ces comités de pilotage constituent les cadres du partenariat institutionnel pour l'élaboration, l'exécution et le suivi des programmes. En outre, il faut souligner la participation effective de notre bureau aux différents réseaux informels des bailleurs de fonds (Population, Santé, Femme), et à l'élaboration des Programmes de Coopération Gouvernement du Sénégal avec les autres agences du système des Nations Unies: Exemple de l'EPDS (1997-2001) avec le FNUAP et le projet d'assistance du BIT (Projet d'amélioration des conditions des enfants travailleurs (1997-2001).

Cet accent mis sur la coopération inter-agences, afin de répondre aux besoins du pays, se fonde sur l'évolution historique de l'UNICEF.

Dans les années 60, l'UNICEF subit une transformation importante dans son évolution historique. Elle commença à développer, sur la base du rapport intitulé les enfants des pays en développement, des stratégies qui soulignent l'importance d'associer les aspects sociaux et économiques du bien-être de l'enfant. Les différentes agences du système des Nations Unies (OMS, FAO, UNESCO, OIT) ont contribué à cette évolution, en produisant des rapports de "situation" sur les besoins sanitaires et besoins nutritionnels (OMS), l'alimentation et l'agriculture (FAO) les besoins éducatifs (UNESCO), la jeunesse et le travail (OIT), les besoins en matière de protection sociale (Direction des Affaires Sociales de l'ONU). Dans les années 70, pour répondre aux besoins de changement et de réajustement de sa politique, l'UNICEF mena une étude avec l'OMS sur "différents moyens de répondre aux besoins sanitaires fondamentaux des populations dans les pays en voie de développement". Cette étude ainsi que celles relatives aux priorités en matière de nutrition de l'enfant dans les pays en voie de développement" et sur l'éducation ont permis à l'UNICEF d'établir la stratégie des "services de base".

Ces quelques exemples historiques servent à illustrer l'évolution des politiques de l'UNICEF, grâce en partie à la coopération inter-agences. Cette empreinte historique s'est également traduite dans la mise en oeuvre des Programmes de Coopération avec les Gouvernements.

PROGRAMME 1992-1996

Dans le cas du Sénégal et pour le cycle de coopération 1992-1996, les programmes (santé, éducation, enfants en situations particulièrement difficiles, plaidoyer pour la cause de l'Enfant et de la Femme), offrent des exemples concrets de coopération inter-agences.

Santé: Dans le cadre de la politique de renforcement des soins de santé primaires, notre coopération s'effectue avec le PNUD, en vue d'une meilleure prise en charge des grossesses et meilleur dépistage des grossesses à risques. Activités opérationnelles: Monitoring au sein des postes de santé.

Avec le FNUAP, il s'est agit d'appui à la formulation, au suivi et à l'évaluation du projet de réduction de la mortalité maternelle dans la région de Tambacounda, de l'utilisation du service d'achat (Unicef/Copenhague) pour la fourniture de matériel médico-chirurgical (boîtes de matrones).

Avec l'OMS, il faut retenir, en termes d'actions directes, l'appui technique et financier pour la tenue d'ateliers sur la gestion des épidémies, la surveillance de la poliomyélite, la sécurité des injections, la gestion des vaccins, de la chaîne de froid et logistique.

Éducation: Dans le domaine de l'éducation, notre programme a développé des actions de synergie avec l'UNESCO. Ces actions ont essentiellement porté sur l'évaluation de projets d'alphabétisation (à assise communautaire) en langues nationales (wolof, pulaar).

Les enfants en situations particulièrement difficiles: Par rapport à la lutte contre la mendicité infantile (Projet Réhabilitation des Droits des talibés), le PAM apporte un appui concret, pour la couverture (en vivres divers) du volet alimentation/nutrition de ce projet. En termes de développement des connaissances sur les enfants en situations particulièrement difficiles, le BIT apporte une contribution exemplaire pour la mise en oeuvre du projet "Etudes et Recherche". Cette coopération porte sur le co-financement et le suivi méthodologique des études sur le travail des enfants au Sénégal. Le FNUAP participe également à l'exécution des deux projets, ceci du point de vue de l'approfondissement de l'analyse de la situation du secteur.

Plaidoyer pour la cause de l'enfant et de la femme: Dans le cadre du Programme Plaidoyer, relatif à l'information et à la mobilisation sociale, des actions de coopération sont développées, d'une façon générale, avec les différentes agences pour l'échange d'informations. En terme opérationnel, le FNUAP participe à la réalisation d'enquêtes sur l'impact des productions médiatiques des différents programmes et projets du Programme du Pays.

Avec cette agence, des actions concrètes sont également envisagées sur les questions: scolarisation des filles, et la sexualité des adolescents(es).

Avec l'UNIFEM, des actions directes ont été menées par rapport à la lutte contre le SIDA et la mobilisation sociale des femmes.

PROGRAMME 1997-2001

Pour le cycle 1997-2001, nous avons mis l'accent sur la dimension spatiale de notre Programme de Coopération avec le Gouvernement, consistant à mieux cibler nos zones d'intervention en fonction de différents critères, dont celui de la complémentarité avec les interventions des agences du système des Nations-Unies et de la Coopération bilatérale.

Nous avons travaillé sur une méthodologie de ciblage pour arriver à situer nos programmes dans des "zones de concentration" et à partir des critères de faisabilité politique, d'acuité des problèmes, d'impact et de volume, des interventions d'autres bailleurs de fonds, etc.

Nous avons eu l'occasion, au cours d'une réunion du réseau informel des bailleurs de fonds sur la population de faire un exposé sur notre méthodologie de la dimension spatiale de notre Programme. Nous comptons beaucoup sur nos différents partenaires pour finaliser la carte sur les zones d'intervention de notre Programme et des différents bailleurs de fonds (particulièrement les Agences du Système des Nations Unies).

A travers l'ensemble de nos programmes, la coopération inter-agences sera renforcée. Elle permettra, ainsi, de corriger certaines faiblesses, telle que l'absence de synergie concrète entre notre programme approvisionnement en eau potable, assainissement, hygiène et les interventions du PNUD (installation de pompes manuelles).

Avec l'OMS, nous avons établi un programme de renforcement de notre collaboration dans les domaines suivants (en dehors de la collaboration au sein de l'ONUSIDA): initiative de Bamako; PEV; Ver de Guinée; Eau, Hygiène, Assainissement; Formations diverses: maladies diarrhéiques. Les modalités de cette collaboration comprendront la participation de l'OMS dans tous les comités de pilotage des différents projets appuyés par l'UNICEF; missions conjointes sur le terrain; financement conjoint ou parallèle, organisation conjointe des formations, réunions, ateliers, etc.; coordination des aspects administratifs et financiers.

CONCLUSION

Nous sommes convaincus que c'est la localisation des interventions du système dans des espaces donnés qui permettra la coordination des synergies et des complémentarités nécessaires pour contribuer, d'une façon plus effective au développement du Sénégal.